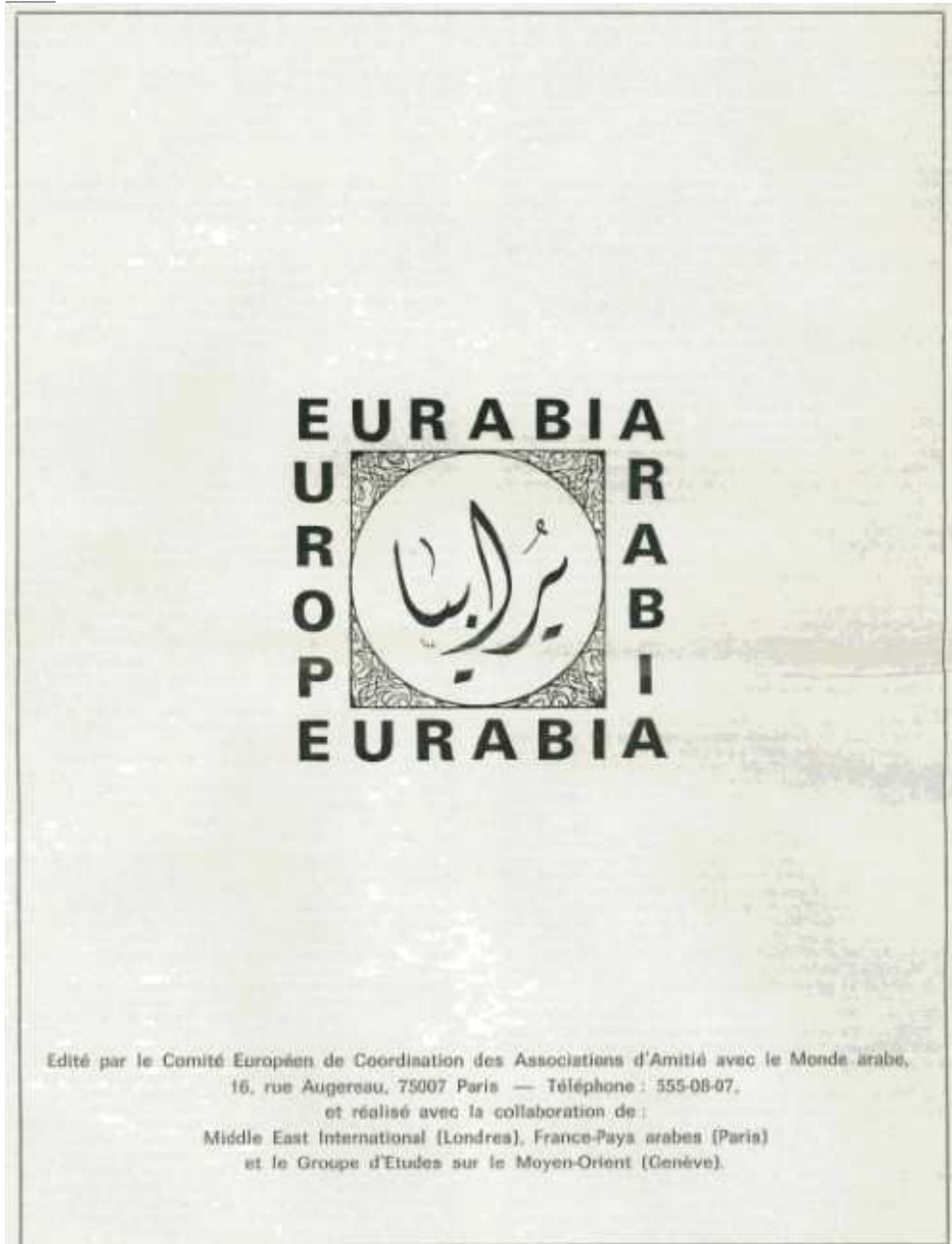


L'historienne Bat Ye'or, honteusement mise en cause dans l'affaire Breivik, nous parle des vrais conspirateurs d'Eurabia

17 février 2012 | Classé dans: [Eurabia](#), [Europe](#), [France](#), [Géopolitique](#), [Moyen-Orient](#), [Politique Française](#) | Posté par: [Bat Ye'or](#)



Bat Ye'or -

Un vent mauvais souffle de la Norvège sur le monde. Il ne s'agit pas seulement du massacre du forcené Breivick — acte déjà en lui-même une monstruosité, perpétrée durant plusieurs heures sans que la police n'intervienne. Mais voici que s'y ajoute une violence politique d'un gouvernement aux abois avant des élections qu'il aurait sans doute perdues, n'était-ce l'horreur suscitée par un psychopathe dont la folie

meurtrière lui donna la victoire. Exploitant ce crime, ce gouvernement lança par ses limiers, ses anathèmes, ses fatwas et ses ukases contre tous les écrivains de la planète qui péniblement, bravant le terrorisme et la ruine consécutive à l'ostracisme professionnel et social imposés par la pensée unique, s'efforcent de maintenir les libertés démocratiques et la dignité humaine dans les sociétés occidentales. Le crime de Breivick renforça le parti gouvernemental et prit en otage le droit de penser, de parler et de critiquer le pouvoir politique. Il emprisonna les Occidentaux dans la prison du totalitarisme et de la tyrannie intellectuelle par la criminalisation de la pensée critique.

Breivick — cet inconnu des écrivains qu'il cite, mais non de la police norvégienne — a-t-il lu mes livres ? S'est-il inspiré des grands noms de la science et de la littérature qu'il cite : Darwin, Churchill ou Poutine qu'il admire ? Ou a-t-il été guidé par le terrorisme jihadiste exterminationniste excusé par son gouvernement. Souvenons-nous de Maalot et de ses écoliers israéliens massacrés par les Palestiniens, de Beislan, de Mumbai... de New York (sept. 2001), de Madrid (mars 2004), de Londres (juillet 2005)... des guerres civiles au Liban, des victimes en Irak, en Egypte, au Soudan, au Nigéria...

Suis-je la créatrice d'une théorie diabolique parce que j'ai ré-humanisé dans la notion de dhimmitude, les millions de victimes de l'impérialisme jihadiste ? Ai-je conçu une conspiration parce que j'en ai étudié ses prolongements actuels dans Eurabia, comme m'en accuse une chasse aux sorcières bien organisée par des plumitifs ignares recourant uniquement à la diffamation d'une œuvre qu'ils n'ont pas même lue ?

Qui a inventé Eurabia ? Qu'en on juge ! Voici deux rectos de la revue Eurabia. Regardez bien les dates : juillet et septembre 1975 pour les numéros 2 et 3.



SOMMAIRE

Une volonté politique conjointe	1
Les impératifs du dialogue euro-arabe, article inédit du Dr Nicolas Sarlis, directeur du Centre d'Etudes Pétrolières de Beyrouth	2
Un point de vue européen, extraits d'une étude de Tiji Declercq, député belge	5
Coopération ou affrontement, communiqué du colloque de Rennes, avril 1975	5
L'accroissement de l'aide au Tiers-Monde des pays exportateurs de pétrole, par Melvyn Westlake (« The Times », du 2 juin 1975)	6
Le « moment » de la Grande-Bretagne au Moyen-Orient, article inédit de E.C. Hodgkin	8
L'Association Parlementaire à Strasbourg, résolutions	10
Un dialogue difficile mais nécessaire, article inédit de Naim et Bichara Khader	12

UNE VOLONTÉ POLITIQUE CONJOINTE

Nous avons intitulé l'éditorial de notre premier numéro du mois de mars : « A l'heure du dialogue euro-arabe ». Quatre mois plus tard, nous sommes bien obligés d'admettre que les progrès ont été fort décevants. Pourquoi ?

Peut-être parce que le thème de ce second numéro — la nécessité d'une entente politique entre l'Europe et le monde arabe comme base aux accords économiques — a été négligé. Trop de gouvernements et d'organisations européennes n'ont pas encore réalisé que les Arabes ne sont plus aujourd'hui de simples clients ou des fournisseurs mais des partenaires égaux. Ces relations impliquent que l'Europe doit comprendre les intérêts politiques autant qu'économiques du monde arabe.

Aujourd'hui, des relations commerciales à long terme sont d'une importance vitale pour l'Europe et presque aussi nécessaires pour le monde arabe désireux d'obtenir des ressources technologiques essentielles à son développement tout en conservant son indépendance vis-à-vis des super-puissances. Malheureusement, le dialogue euro-arabe a des ennemis tout autant qu'il a des amis et ces ennemis n'ont pas été inactifs.

Le mythe des cheiks arabes, producteurs de pétrole, demandant une rançon à l'Europe, a été trop répandu, non seulement par ceux qui ont un intérêt particulier à faire échouer ce dialogue, mais aussi par certains hommes politiques européens prompts à rendre responsables les autres de leur propre incapacité. Deux articles paraissant dans « Eurabia » analysent les fameux « surplus » et démontrent que les Arabes sont allés, en fait, plus loin que les autres pays dans leur aide au Tiers-Monde.

Quelles qu'aient pu être les intentions de la C.E.E., il ne fait pas de doute que le récent accord économique signé avec Israël démontre combien l'Europe est loin de comprendre la politique indispensable à une coopération euro-arabe. L'argument spéculatif qui consiste à faire croire en la nécessité d'un « équilibre » n'a pas de sens quand Israël occupe toujours des territoires arabes et la terre de Palestine, au mépris des résolutions de l'O.N.U. En acceptant de poursuivre le dialogue — et les Palestiniens en y insistant ont fait preuve d'une remarquable compréhension — les Arabes ont rendu possible la réunion d'experts de Caïre. Ainsi que l'exprime leur communiqué, le dialogue est : « l'expression d'une volonté politique conjointe » visant à « instaurer des relations spéciales entre les deux parties ». L'occasion ne doit pas être perdue.

Pour ceux d'entre nous qui voulons, en Europe, que ce dialogue réussisse, que faut-il faire ? Peut-être preuve de plus d'initiatives en vue de donner une meilleure information sur les aspects positifs de dialogue euro-arabe et créer ce que l'on pourrait appeler un « mouvement d'opinion ». Les experts, économiques et autres, qui se sont retrouvés à Rennes sous les auspices de l'« Association de Solidarité Franco-Arabe » et à la réunion de l'Assemblée générale de l'« Association Parlementaire pour la Coopération Euro-Arabe » à Strasbourg ont œuvré dans ce sens.

S'ils veulent réellement coopérer avec le monde arabe, les gouvernements européens et les dirigeants politiques ont l'obligation de s'élever contre le dénigrement des Arabes dans leurs organes d'information. Ils doivent réaffirmer leur confiance en l'amitié euro-arabe et leur respect envers la contribution millénaire des Arabes à la civilisation universelle. Cette contribution et son application pratique seront l'un des thèmes de notre prochain numéro.

« Eurabia » cherche à encourager la compréhension politique nécessaire du rôle de l'Europe dans le retour d'une paix juste au Proche-Orient. Après, seulement, pourront s'instaurer des relations économiques mutuelles et bénéfiques, permettant à l'Europe de relever le défi et d'exercer enfin son véritable rôle.



ISRAËL : QUE DOIVENT FAIRE LES NATIONS UNIES ?

SOMMAIRE

Israël : Que devraient faire les Nations Unies ? Editorial	1
Israël et les Nations Unies. Statut conditionnel, par G.H. Jeneen (publié dans le « Daily Star », Beyrouth, août 1972) ..	2
Le dossier d'Israël aux Nations Unies (de « Facts », supplément avril 1975, Beyrouth) ..	4
Autres temps, autres mœurs...	7
Témoignages de responsables des Nations Unies	9
Israël et l'Unesco, par John Reddaway (extrait de « Irish Arab News », été 1975)	11
Où est le racisme ? (article d'un haut fonctionnaire de l'Unesco, « Le Nouvel Observateur », n° 529)	13
En fait, Israël refuse la paix !	14
Propagande : la « poutre » dans l'œil d'Israël	15
Israël, l'O.N.U. et les perspectives palestiniennes (par Saadat Hassan, ancien responsable de l'O.L.P. aux Etats-Unis) ..	18

Il ne manque pas d'arguments solides pour défendre le principe de l'universalité des Nations Unies ou pour affirmer que l'expulsion — ou la suspension — d'un Etat membre n'est peut-être pas la meilleure riposte à lui opposer, même au cas où cet Etat persiste dans une attitude de défi à l'égard de l'organisation mondiale. Mais celui qui adopte cette position se met dans l'obligation de dire ce qui, à son avis, devrait être fait, à l'encontre d'un Etat membre qui s'obstine à bafouer les résolutions de l'O.N.U. et à saper ses efforts de paix. Car c'est bien là ce qu'a fait jusqu'ici Israël : le dossier présenté dans cette revue a pour objet de rappeler ce comportement constant de défi et d'obstruction.

Le dossier est d'autant plus lourd qu'Israël est le seul pays à avoir été admis dans la communauté internationale sous certaines conditions. Et ces conditions consistent dans l'engagement d'appliquer deux résolutions de l'O.N.U., dont l'une définissait les limites territoriales de l'Etat juif et la seconde donnait aux réfugiés arabes le droit de choisir entre le retour dans leurs foyers ou l'attribution d'une indemnité pour les propriétés qu'ils avaient été contraints d'abandonner. Israël accepta cette condition en mai 1949 — après la fin des hostilités — et ne peut, de ce fait, prétendre que ces résolutions ont été invalidées par des actes de guerre ultérieurs... Mais une fois cette clause admise, Israël est revenu sur cet engagement et depuis traite les Nations Unies avec un mépris cynique.

Quelle doit donc être la réaction mondiale en face d'une telle obstination ? Une attitude de simple passivité ne peut qu'aggraver la situation. Peu de temps avant sa mort, en 1970, Bertrand Russell soulignait que chaque nouvelle entreprise expansionniste était également pour Israël une expérience destinée à tester jusqu'où pourrait aller la tolérance de l'opinion internationale devant la poursuite de l'agression. Chaque fois que l'Etat d'Israël défie les Nations Unies impunément, il tend à affaiblir le respect dû à l'autorité internationale, en Israël et dans le monde, et à encourager d'autres violations.

L'accumulation de blâmes purement platoniques ne suffit évidemment pas : ils n'ont pas manqué dans le passé et la preuve a été donnée abondamment du mépris avec lequel les dirigeants israéliens les ont considérés, alors, même lorsqu'ils étaient appuyés par l'autorité du Conseil de Sécurité unanime. Il existe peut-être — entre le moyen extrême de l'expulsion et une forme inacceptable d'acquiescement — une méthode effective qui consisterait dans l'application progressive de sanctions, commençant par des mesures assez modérées qui deviendraient progressivement beaucoup plus dures, si l'avertissement n'est pas pris en considération.

Le premier stade de ce processus n'est lui-même pas aisé à atteindre : l'Unesco en a fait l'expérience l'an dernier lorsqu'une décision modérée et parfaitement justifiée marquant sa désapprobation à l'égard d'Israël a suscité, en Europe et aux Etats-Unis, des attaques violentes de la part des mass media sympathiques au sionisme (voir l'article V de cette revue). Mais si les Etats membres des Nations Unies sont sincères dans leur désir de voir s'établir au Proche-Orient une paix juste et durable, ils doivent y aider en manifestant qu'ils sont prêts à recourir à des sanctions pour imposer l'application des résolutions de l'O.N.U. Pour de nombreux Etats membres, c'est la seule contribution effective qu'ils puissent apporter à la construction de la paix...

Cette menace d'une application de sanctions de plus en plus contraignantes contre Israël concorderait assez bien avec la méthode des « petits pas » que le Dr Kissinger essaie de faire entériner — pour le meilleur et pour le pire — par la communauté internationale. Une telle action complémentaire pourrait même donner à cette méthode d'approche du problème une force de propulsion qui lui a singulièrement manqué jusqu'ici. Elle aurait au moins pour effet de rendre plus difficile à Israël de chercher à gagner du temps, tout en continuant à créer des « faits accomplis » dans les territoires occupés.

Et en voici les versos respectifs :

Et ainsi, le 19 juin 1975, une délégation représentant les neuf pays de la C.E.E. rencontrait, au Caire et au siège de la Ligue Arabe, une délégation regroupant des représentants des vingt pays arabes et l'Organisation de Libération de la Palestine. Dès le départ, la porte-parole de la délégation arabe, M. Dajani, a vivement critiqué l'accord de libre échange signé entre la C.E.E. et Israël, accord qu'il a qualifié d'incompatible avec la position des Neuf comme définie dans la déclaration du 6 novembre 1973. Il a ajouté, non sans raison, que cet accord constituait pour la C.E.E. un important moyen de pression pour parvenir à concrétiser les principes contenus dans la déclaration de novembre 1973, mais la Communauté Européenne s'est dispensée de ce moyen de pression, contrairement à son attitude précédente dans des cas semblables (20). Et avant de formuler, avec précision, les demandes arabes, M. Dajani a insisté, encore une fois, sur l'aspect politique du dialogue. D'ailleurs, le document de travail présenté par la délégation arabe parlait, lui aussi, en premier lieu, de l'aspect politique et des implications politiques du dialogue. Et de source arabe, très bien informée, nous apprenons que ce document de travail a été agréé par la délégation européenne. Et dès le lendemain de cette première rencontre, un comité restreint a été formé pour examiner toutes les questions susceptibles d'intéresser les deux parties.

Que conclure ?

Il est difficile de tirer des conclusions pour l'avenir alors que les réunions du Caire ne sont pas terminées

(20) *Europolitique* n° 338 du 11 juin 1975.

et que leurs résultats restent imprévisibles. Mais l'espoir est permis. Il nous semble que, du côté arabe, sans rien concéder sur le fond, tout a été fait pour rendre ce dialogue possible et pour lui donner toutes chances de réussir. La ballé est à présent dans le camp européen. Il convient que la C.E.E. adopte, vis-à-vis du conflit du Moyen-Orient, une attitude claire et cohérente. Il convient aussi et surtout qu'elle essaie de prendre les mesures qui s'imposent pour concrétiser ses prises de position verbales notamment en reconnaissant l'O.L.P. comme le seul représentant légitime du peuple palestinien et en faisant pression sur Israël pour qu'il accepte d'appliquer les résolutions des Nations-Unies. Est-ce trop demander à l'Europe ? Nous ne le pensons pas. C'est d'ailleurs dans son intérêt, dans l'intérêt de la paix au Moyen-Orient et dans l'intérêt de la paix dans le monde. Car tant que le peuple palestinien, représenté par l'O.L.P., ne récupère pas la totalité de ses droits nationaux, il n'y aura de paix au Moyen-Orient et la paix du monde restera en danger d'une façon continue. Les Neuf de la C.E.E. ont un rôle important à jouer. Il suffit qu'ils adoptent une attitude responsable. Cela exige certainement une certaine dose de courage politique. Et il est déjà souvent arrivé que l'Europe fasse preuve de courage. Tout espoir est donc permis. Et il est certain que la responsabilité d'un éventuel échec du dialogue sera imputée, principalement et en premier lieu, à la C.E.E.

Naim et Bichara KHADER,

Bruxelles, le 13 juin 1975.

Pour mieux vous renseigner, LISEZ :

**« TEXTES DE LA
REVOLUTION PALESTINIENNE,
1968-1974 »**

présentés et traduits par
Bichara et Naim KHADER

(La Bibliothèque arabe, SINDBAD,
1 et 3, rue Feutrier, Paris 18^e, FF 46)

Eric Laurent présente :

**« LE PETROLE A L'HEURE ARABE »,
par Nicolas SARKIS**

(Editions STOCK,
14, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris 6^e,
FF 32)

chaque mois

FRANCE-PAYS ARABES

des articles politiques, économiques et culturels

La première publication française exclusivement consacrée au monde arabe.

Le numéro 48 pages : 4 F - En vente en France et dans les pays arabes

Spécimen sur demande - 12-14, rue Augereau, 75007 Paris - 555-27-52

EURABIA

18, rue Augereau, 75007 Paris

Directeur de la Publication :

Lucien BITTERLIN

Rédacteur en chef : Robert Swann

Abonnement pour 4 numéros : 20 F

Imp. Odeur, 36, rue du Cloître-Vert, 75011 Paris

6 101 - 1er trim. 1975

Edité par le Comité Européen de Coordination des Associations d'Amitié avec le Monde arabe, 16, rue Augereau, 75007 Paris, tél. : 555-09-07, et réalisé avec la collaboration de : Middle East International (Londres), France-Pays Arabes (Paris) et le Groupe d'Etudes sur le Moyen-Orient (Genève).

Regardez bien le bas du verso du n° 2. Le directeur de la publication d'Eurabia est Lucien Bitterlin et le rédacteur en chef en est Robert Swann.

Qui est Robert Swann ? Nous l'apprenons par un article du 2 septembre 2009 signé Richard Eyre publié par The Council of Arab-British Understanding (CAABU), tiré de la rubrique nécrologique du Guardian (23 Août 2001). Selon cet article, **Robert Swann** fut secrétaire général d'Amnistie Internationale. Fils unique de parents allemands, il se convertit au catholicisme, et après un court passage au Foreign Office il fonde en 1974 avec le parlementaire travailliste Christopher Mayhew et le

Français Raymond Offroy, membre de l'Assemblée nationale, l'Association Parlementaire pour la Coopération Euro-Arabe (APCEA). Posté à Paris, il en devient le premier secrétaire général, titre auquel il joint celui de directeur du Fond de l'Amitié Arabe-Non arabe (Arab-Non Arab Friendship Fund : ANAF) situé en Suisse, et finançant les activités de cette organisation. Swann réussit à convaincre les parlements européens à adopter une position unifiée favorable aux Palestiniens et au monde arabe.

L'origine du mot Eurabia qui me vaut les foudres, les quolibets et les menaces de la bien-pensance eurabienne, émane donc du fondateur de l'APCEA. Mon livre Eurabia au titre parfaitement légitime puisqu'il examine les activités de l'organisation génitrice de ce nom et de la politique qui lui est associée, se fonde sur des livres, des documents de la Communauté Européenne et des déclarations officielles de la Ligue arabe et de l'Organisation de la Conférence Islamique, aujourd'hui Organisation de la Coopération Islamique. C'est l'APCEA qui, avec le soutien de la Commission européenne, fut chargée de mener la politique officieuse des Etats membres de la Communauté européenne, sous le chapeau du **Dialogue euro-arabe**, formule créditée à Michel Jobert, né à Meknès (Maroc) et ministre français des Affaires étrangères (1971-73).

Un fascicule provenant des archives de l'APCEA donne la liste de ses présidents et vice-présidents. On y lit :



PARLIAMENTARY ASSOCIATION FOR EURO – ARAB COOPERATION
ASSOCIATION
PARLEMENTAIRE POUR LA COOPERATION EURO – ARABE

Comité exécutif et présidence

Deux fois par an, l'Association réunit dans une capitale européenne son Comité Exécutif. Chaque section y envoie normalement un représentant de la majorité et un de l'opposition pour représenter au mieux les différentes tendances politiques de son pays. Ces réunions du Comité Exécutif permettent aux membres de mieux se connaître, d'apprécier les motivations ou les contraintes des uns et des autres, de définir ce qui devrait et pourrait être l'action de l'Association compte tenu de l'actualité. C'est le Comité Exécutif, organe décisionnel de l'Association, qui élit, généralement pour deux ans, ses deux co-Présidents et ses deux Vice-Présidents.

Présidents et vice-présidents depuis **1974**

1974

Raymond Offroy (F)
et Hans Jürgen Wischnewski (D)
(pas de vice-présidents)

1975-1976

Christopher Mayhew (UK)
et Raymond Offroy (F)
Lelio Basso (I)
et Hans Jürgen Wischnewski (D)

1976-1977

Lenelotte von Bothmer (D) et Raymond Offroy (F)
Lelio Basso (I) et Myles Staunton (IRL)

1978-1979

Tijl Declercq (B)
et Dennis Walters (UK)
Lelio Basso (I)
et Myles Staunton (IRL)

1979-1981

Tijl Declercq (B)
et Dennis Walters (UK)
Michele Achüli (I)
et Daniel Goulet (F)

1981-1982

Michele Achüli (I)
et Klaas De Vries (NL)
Daniel Goulet (F) et Jaak Henckens (B)

1983-1984

Michele Achüli (I) et Klaas De Vries (NL)
Antonio Lacerda De Quieroz (P) et Alain Mayoud (F)

1984-1985

Klaas De Vries (NL) et Alain Mayoud (F)
Andrew Faulds (UK) et Antonio Lacerda De Quieroz (P)

1985-1986

Rafael Estrella (E) et Alain Mayoud (F)
Andrew Faulds (UK)
et Michael Lanigan (IRL)

1986-1987

Rafael Estrella (E) et Michael Lanigan (IRL)
Wendelin Ettmayer (Aus) et Andrew Faulds (UK)

1987-1988

Tijl Declercq (B) et Michael Lanigan (IRL) Wendelin Ettmayer (Aus) et Andrew Faulds (UK)

1988-1989

Michele Achilli (I) et Michael Lanigan (IRL)

Andrew Faulds (UK) et Joost Van Iersel (NL)

1989-1990

Michele Achüli (I) et Rui Amaral (MEP, P)
Jacques Roger-Machart (F) et Joost Van Iersel (NL)

1990-1993

Rui Amaral (MEP, P) et Jacques Roger-Machart (F)
Inger Lise Gjørvi (N) et Robert Hicks (UK)

1993-1994

Robert Hicks (UK) et Pol Marck (MEP, B)
Katrin Fuchs (D) et Jean de Lipkowsky (F)

Secrétariat général

*Lors de la création de l'Association, fruit d'une initiative franco-britannique, c'est un ancien du Foreign Office, précédemment Secrétaire General d'Amnesty International, **qui fut choisi pour devenir Secrétaire General de l'APCEA. Robert SWANN eut ainsi la tâche de faire vivre au jour le jour la nouvelle organisation.** Et comme il était britannique, le bureau fut, dans un souci d'équilibre, installé à Paris. C'est lui qui, véritable pèlerin de la cause palestinienne dans les enceintes parlementaires, décupla rapidement le nombre des membres malgré les difficultés de l'époque. Assisté de Patrick LEZONGAR, il trouva progressivement les moyens de s'entourer d'une petite équipe de collaborateurs tant à Paris que dans d'autres capitales européennes. En 1983, Hans Peter KOTTHAUS, jusque-là coordinateur de la section allemande, fut appelé à Paris pour devenir Secrétaire General adjoint. L'année suivante, il fut transféré à Bruxelles où un bureau chargé des contacts avec les institutions européennes existait depuis deux ans, sous la direction de Jean-Michel DUMONT. Les circonstances ayant changé, l'Association eut de plus en plus pignon sur rue. Hans Peter KOTTHAUS succéda à Robert SWANN en 1988, et le Secrétariat Général fut déplacé à Bruxelles, tandis qu'un bureau était maintenu à Paris. Mais si le soulèvement palestinien avait rendu plus populaire une des causes essentielles défendues par l'Association, ce soulèvement draina également une partie des fonds qui avait permis son action. Et la guerre qui éclata le 2 août 1990 dans le Golfe, avec son cortège de souffrances pour les Palestiniens, limita plus encore ses moyens financiers.*

Au sujet du financement, voici ce que ce fascicule nous en dit:

FINANCEMENT

Jusqu'en 1992, l'Association a été financée presque uniquement par une fondation suisse, l'ANAF Foundation, créée en 1969 et gérée par un conseil d'administration composé de personnalités politiques européennes. Ceci avait pour but d'éviter que des conditions particulières puissent éventuellement être attachées à certains dons - ce qui aurait été totalement incompatible avec l'indépendance d'action à laquelle l'association tient par-dessus tout. Ceci avait également l'avantage de décharger le Secrétariat General et la Présidence de ces préoccupations. A partir de 1987, l'ANAF a rencontré des problèmes croissants pour réunir les fonds nécessaires, lesquels

avaient vraisemblablement pour origine principale des hommes d'affaires arabes, en grande partie palestiniens.

Depuis 1992, les Présidents ont pris la responsabilité de rechercher eux-même les fonds et autres aides nécessaires. Diverses sociétés établies en Europe, au premier rang desquelles on peut citer AIRBUS Industrie, ainsi que certaines Chambres de Commerce et quelques Parlements de pays européens assurent aujourd'hui l'essentiel du budget de fonctionnement de l'association. Une partie de ses activités sont quant à elles financées grâce à des aides de la Commission des Communautés Européennes.

Ainsi donc ce fameux mot Eurabia qui déchaîna contre moi en particulier — mais aussi contre d'autres chercheurs et écrivains intègres — une campagne haineuse internationale mettant en danger ma sécurité, fut créé par **Robert Swann, directeur général de l'APCEA et directeur du fond de l'ANAF. Il est donc tout à fait légitime que je lui restitue, ainsi qu'à son organisation l'APCEA, la gloire de cette invention et les fruits de cette politique analysés dans mon livre, intitulé fort à propos, en hommage à ses géniteurs : EURABIA.**

Reproduction autorisée, et même vivement encouragée, avec la mention suivante et impérativement le lien html ci dessous :

© Bat Ye'or pour www.Dreuz.info